



GUIDE DE CREATION D'UN CLUB FILLEUL

1/ Créez facilement votre association

Créer une association n'est ni difficile, ni coûteux. Une simple déclaration permet à votre association d'acquérir la personnalité juridique, d'ouvrir un compte en banque, de recevoir des dons et de développer ses activités. Voici la marche à suivre :

1/Réunissez quelques proches.

Il suffit d'être deux pour créer une association et occuper les premiers postes de dirigeants. Dans le cas de la création d'un club « filleul » les dirigeants du club « parrain » peuvent également diriger le club filleul. [Pour en savoir plus.](#)

2/Décidez de la dénomination et du siège de votre association.

Choisissez une [dénomination](#) qui exprime votre projet associatif (« *Ma Commune Volley-Ball* ») et décidez où votre association sera domiciliée ([en savoir plus ici](#)). Il est facile de déménager le siège associatif à l'intérieur du département et dans les statuts, il suffit de préciser la commune.

3/Rédigez des statuts adaptés.

Les statuts doivent être déposés auprès de la préfecture et ils feront foi dans toutes les relations de l'association. Vous pouvez vous appuyer sur les [statuts types de la FFVB](#), ou dans le cas de la création d'un club « filleul » sur les statuts du club « parrain ».

4/Effectuez les formalités d'enregistrement de votre association.

Vous pouvez effectuer cette déclaration par la poste ou en ligne. La préfecture qui gère le dossier de votre association est celle du siège associatif ; elle recevra toutes les formalités obligatoires effectuées ultérieurement pour votre association.

2/ Sollicitez l'obtention d'un créneau auprès de votre commune

Un courrier doit être envoyé à la mairie, mais n'oubliez pas de solliciter un rdv avec le / la responsable afin de lui présenter votre démarche. Mieux vous serez identifiés par les services de la mairie plus vous obtiendrez de facilités, cela peut aussi permettre d'accélérer la démarche.

3/ Communiquez auprès du public

Une fois votre club créé et vos créneaux connus vous n'avez plus qu'à communiquer auprès de votre public cible. Pour cela plusieurs moyens peuvent se cumuler. Tout dépend du public que vous ciblez et des contacts et moyens dont vous disposez :

1/ Participer au forum des associations lors de la rentrée de septembre

2/ Imprimez quelques flyers et affiches et placer les dans les endroits stratégiques (gymnases ; mairie, établissements scolaires et autres lieux accueillant du public ; commerces de proximité type boulangerie, bureau de tabac, etc. ; salles d'attente des médecins, dentistes, centres de soin...)

3/ Créez votre page ou profil sur les réseaux sociaux et rejoignez les groupes de discussion liés à la commune de votre club et informez leurs membres.

4/ Contactez la presse locale pour informer de la création de votre club. Adresser un communiqué de presse bien formulé permettra au journaliste de produire un article sans y passer trop de temps. Vous multiplierez ainsi vos chances de parution.

5/ Soyez visibles sur internet : créez votre site ou blog via une plateforme gratuite (wordpress, tumblr, google...) afin que n'importe qui puisse y retrouver les informations concernant l'offre de votre club (dates et horaires des créneaux entraînements, sections ou catégories d'âge concernées, contacts des responsables, diplômés des encadrants).

➔ Vous trouverez [ici quelques conseils utiles](#) concernant communication de vos associations